

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES
ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 09 MARS 2023**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 4 et 6 de l'arrêté du 31 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

➤ **FORMATION EN VOIE DIRECTE :**

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2023, par ordre de mérite, SUR LE SITE D'ISLE

MAGNIEZ Christina
BOURHANI Alicia Amina
BOURCIER Christelle

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2023, par ordre de mérite, SUR LE SITE de GUERET

AGATY Ogier
LESPINASSE Florence

Isle, le 09 mars 2023.

La Directrice Générale



Catherine LOUBRIAT

Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif



Ludovic GERMANEAU

